tels, l'église, la maison communale et la presque totalité des habitations ont été brûlés. Il reste seulement debout les bains, l'hôtel, l'école, la cure et quelques dépendances. La population est ruinée, car presque tous les effets mobiliers sont restés dans les flammes. Beaucoup de touristes tout récemment arrivés ont eu leurs bagages brulés, d'autres n'ont sauvé qu'à grand'peine ce qu'ils possédaient.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE : Affaire de M. le comte des Isnards. Les troubles de la soirée du 1er juillet.

Marseille, 18 juillet, soir.

Très grande affluence. On remarque dans les tribunes, Mme Double, belle-mère de M. de Isnards, Mme Lumley. M. Pro-Gaillard père, M. le marquis de Forsst, M. Strambio, consul d'Italie.

Le siége du parquet est occupé par M. le procureur de la République Camoin de Vence Mes Aicart, Hornbostel, Guignon sont au banc de la défense.

Le premier témoin appelé est l'adjoint Peytral. Il déclare qu'il n'a point été frappé, mais que ses amis ont vu des cannes levées en l'air et probablement sur lui.

M. Eugène Bouge, négociant, dépose qu'il a été frappé par derrière. Il s'est retourné furieux et a aperçu alors M. des Isnards. Croyant que c'était lui qui l'avait ainsi assailli, le témoin s'est précipité tête baissée sur son voisin. M. des Isnards l'a repoussé du pied ; voilà tout.

Les autres témoins sont peu intéressants. Il est établi très-clairement que M. de Lumley n'était point présent durant la scène qui s'est passée à la Bourse, quelques instants avant l'affaire du café Bodoul.

M. président procède à l'interrogatoire des prévenus ; M. des Isnards déclare qu'il était venu à la Bourse en curieux, avec un simple jonc, et non point, comme on a voulu le faire croire, avec une canne plombée. Il a été menacé, injurié, frappé lâchement par derrière. Alors il a distribué aux misérables qui s'acharnaient sur lui, autant de coups de canne qu'il a pu.

M. Camoin de Vence prononce son réquisitoire, L'organe du ministère public commence par rendre hommage à la bavoure de M. le comte des Isnards et de ses amis, mais il n'admet pas, dit-il, «qu'un membre quelconque d'un assemblée délibérante soit exposé » à des insultes et à des violences, pour avoir » fait une proposition, si antipathique qu'elle » puisse être. »

Finalement, M. le Procureur de la République reconnaît que M. des Isnards et ses amis ont été odieusement injuriés et provoqués, mais il conclut à l'existence du délit d'injures, les prévenus ayant hué l'adjoint Peytral à plusieurs reprises.

A la suspension de l'audience, M. des Isnards a été l'objet d'une manifestation des plus flatteuses : un grand nombre de personnages ont tenu à venir saluer le jeune gentilhomme.

A la reprise de l'audience, Me Aicart prend la parole, et, dans un plaidoyer admirable d'élévation et d'esprit, il affirme que la vraie provocation provient de l'interdiction des processions : et il le prouve en lisant les articles du *Journal des Débats*, de la *République française*, du *XIXe Siècle*, de la *Revue des Deux-Mondes*, du *Sémaphore*. Il cite les vers de Clovis Hugues, menaçant les calotins de ses gourdins, la veille de l'affaire de la Bourse.

Me Aicart provoque l'hilarité générale lorsqu'il dit que M. Peytral a saisi cette occasion pour couper la queue de son chien, et à la première vacance, il sera certainement député ou sénateur. Puis l'éloquent défenseur oppose aux dix-huit jours de prison préventive qu'a subis M. des Isnards, la liberté accordée, sur la réquisition des conseillers municipaux, à quarante citoyens arrêtés pendant l'émeute. Me Aicart rappelle que sept membres de la famille des Isnards servaient la France pendant la guerre de 1870 et que son client a été décoré à Strasbourg par un décret contre-signé par Gambetta ; enfin il termine en disant que ce n'est pas en commettant de pareilles maladresses, qu'on peut faire aimer la République. Alors des applaudissements formidables éclatent dans l'auditoire; le procureur requiert et le président ordonne l'évacuation de la salle.

La suite des débats est renvoyée à demain.

Une ovation a été faite à M. des Isnards, rue Fortia, au moment où il est monté en voiture.

Enigme

Je suis bonne, méchante, ignoble, douce, (fière ;
Bien souvent je dis vrai ; je trompe quelque- (fois :
Mon trône est sur les fronts des rois
Et dans les yeux de la bergère.
Enfants des fureurs de la guerre,
Quelquefois dans mes flancs je cache le ton- (nerre,
Je recèle la mort et la donne en jouant.
Autrefois dans la Grèce antique,
Pendant le règne de talent,
J'avais mon prix, et partageai souvent
Avec le sel le beau surnom d'Attique.

Le mot de l'énigme d'hier est : *Mode*.

NOUVELLES DU MATIN

Londres, 18 juillet.

Chambre des lords. — A leur entrée à la Chambre, lord Beaconsfield et le marquis de Salisbury sont reçus par des acclamations. Ils déposent le traité et le protocole de Berlin et la convention anglo-turque,

Lord Beaconsfield déclare que les menaces contre l'indépendance de l'Europe ont disparu.

L'atteinte aux intérêts britanniques contenue dans le traité de San Stefano est écartée.

Il défend le congrès de Berlin et la politique des plénipotentiaires anglais.

La convention anglo-turque n'a éveillé aucun soupçon de la part de la France, avec laquelle les relations deviennent chaque jour plus intimes.

Lord Beaconsfield dit que des résultats considérables ont été obtenus sans verser une goutte de sang anglais. Les dépenses qui ont été faites ont suffi à prouver la force de l'Angleterre.

Londres, 18 juillet.

Le *Globe* annonce la faillite de MM. Hazard et Caldécott, courtiers en laine. Le passif est de 500 mille livres sterling.

Nouvelles du soir

Dans sa séance d'hier, le Conseil Municipal de Paris a voté une subvension de 30,000 francs en faveur de l'association française pour l'avancement des sciences.

La souscription ouverte par le *Figaro* au profit de l'orphelinat d'Auteuil, est définitivement arrêtée au chiffre de 305,809 francs versés par 9730 souscripteurs.

Dans son premier Paris consacré à la grève d'Anzin, la *Marseillaise* dit qu'elle ne croit pas que les grèves soient pour les ouvriers le meilleur moyen d'atteindre leur but.

Petite bourse du 18 juillet

3 0/0 amortissable 83.50 ; 3 0/0 77.60 : 5 0/0 114.60.55, 65, 63 3/4 ; Italien 75, 75.05 ; Turc 16.85, 95 ; Lots Turcs 69 50.68-75,69 ; Egypte 275 ; Banque Ottom. 523.75 26. f. 26 f. 87 ; Ottomcn 73 101.25 ; Russe 86 1/2 ; Florin 65 7/8 ; Marché calme « soutenu ».

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Bucharest, 18 juillet, 8 h. soir.

L'accident arrivé à M. Bratiano a causé une profonde émotion dans toute la Roumanie.

Le bulletin de ce matin porte que M. Bratiano est aussi bien que possible. La blessure suit son cours naturel, et il ne sera plus nécessaire de publier de bulletin.

M. Bratiano a reçu, de toutes parts, des témoignages de sympathies.

Londres, 18 juillet.

Chambre des Lords. — Lord Beaconsfield ajoute que le Congrès a rendu, à la Turquie, les deux tiers des territoires que le traité de San-Stefano lui enlevait, et lui a accordé la ligne des Balkans pour frontière.

Pour la race qui a défendu Plewna, cette ligne de frontières est parfaitement en état d'être défendue.

En ce qui concerne Sofia, Mohemet Ali, l'autorité la plus compétente de la Turquie en matière militaire, a déclaré qu'elle n'avait aucune valeur comme position stratégique, il était impossible d'inclure Varna dans le territoire turc.

Le premier ministre défend l'action du congrès au sujet de la Bosnie, en disant que sa décision a eu pour but de débarrasser la Turquie du lourd fardeau que lui imposait l'obligation d'y entretenir constamment 50,000 hommes de troupes pour y maintenir l'ordre.

Or, dans la situation actuelle, un pareil effort eût été la ruine de la Porte. C'est pour cela que l'Autriche a été invitée à occuper la Bosnie jusqu'à ce qu'elle y ait établi, sur des bases solides, l'odre et la tranquillité.

Lord Beaconsfield repousse l'accusation prétendant que l'Angleterre a consenti au partage de la Turquie. Le but du gouvernement était, au contraire, d'empêcher ce partage ; il en a combattu le principe. Mais toutes les Puissances, y compris la Russie, en sont venues maintenant à cette conclusion que le meilleur moyen de sauvegarder l'ordre et la tranquillité était de maintenir le Sultan.

Après une grande guerre, la seule réglementation possible consistait dans une nouvelle distribution des provinces.

La perte de provinces ne constitue pas le partage du pays.

La France a perdu des provinces, l'Autriche a perdu des provinces, l'Angleterre aussi en a perdu et elle les a perdues grâce à son mauvais gouvernement, mais on ne peut appeler partage ces pertes de provinces, et, dans le cas de la Turquie, dont le souverain tient encore la capitale, et conserve sur elle tous ses droits, gardant son armée et sa flotte, sa souveraineté sur 20 millions de sujets, on ne peut pas dire qu'il y ait eu partage de ses domaines.

Lord Beaconsfield, en ce qui concerne la Grèce, conteste que le Congrès et les plénipotentiaires anglais aient négligé cette puissance qui, admise au Congrès, a vu ses réclamations, grâce à l'Angleterre, accueillies par le Congrès. La Turquie n'était pas préparée à l'examen de la rectification de frontières sur une vaste échelle ; aussi, partout où l'on offrait à la Grèce un accroissement de ressources et de puissance, elle s'y montrait hostile et repoussait ses demandes.

La Grèce a obtenu la sympathie des Puissances, elle a l'avenir devant elle, elle peut attendre et apprendre à être patiente. (Applaudissements et rires.)

Tout en perdant la Serbie, la Roumanie, la nouvelle Bulgarie et la Bosnie, en tant que parties intégrantes de la Turquie d'Europe, la Turquie reste encore maîtresse d'un territoire de 60,000 milles géographiques, avec une population de 6 millions d'âmes concentrées autour de la capitale. Lorsque la ligne des Balkans fut désignée au Congrès comme frontière, M. de Bismarck fit observer que la Turquie d'Europe n'avait pas cessé d'exister.

A ce sujet, l'Angleterre n'a pas le droit de se plaindre des décisions du Congrès ni, l'orateur l'espère, des efforts de ses plénipotentiaires, car des résultats considérables ont été obtenus sans exposer une goutte de sang anglais.

Les dépenses faites ont suffi à prouver la force de l'Angleterre, et si elle avait entrepris la guerre pour laquelle elle était prête, les dépenses auraient été nécessairement bien plus considérables.

En ce qui concerne l'œuvre du Congrès en Asie, lord Beaconsfield dit qu'on doit se rappeler les grands succès des armes russes. La nation anglaise n'aurait pas sanctionné une guerre entreprise dans le but de forcer la Russie à abandonner ses conquêtes d'Asie. Il tourne en dérision l'importance attribuée à Batoum comme forteresse, mais l'Angleterre possède en Asie des intérêts pour la défense desquels elle ne doit compter sur l'assistance d'aucune autre puissance. Telle a été l'origine de la convention de Constantinople dont le but n'était pas simplement ni principalement militaire; ce but tendait plutôt à rétablir la tranquillité et l'ordre de façon à ce que l'esprit d'entreprise de l'Europe fût entraîné à développer ses ressources dans l'Asie mineure. L'orateur nie que cette convention ait éveillé les soupçons ou provoqué l'inimitié des autres nations. Nous avons été, dit-il, circonspects et francs envers les puissances et plus que tout autre envers la France. Il n'y a pas de mesures de ce genre que j'aurais consenti à prendre sans m'être rendu compte auparavant de l'effet qu'elle pouvait produire sur les sentiments de la France, nation à laquelle nous sommes unis par tous les liens capables d'enchaîner l'Angleterre et avec laquelle notre amitié s'accroît tous les jours. (Applaudissements.) L'Angleterre a évité tout ce qui pourrait exciter les susceptibilités de la France comme la question de la Syrie, de l'Egypte ou de tout port du continent; elle a évité d'y toucher afin de ne pas blesser les sentiments de la France ni d'éveiller ses soupçons et provoquer sa défiance.

La France sait que nous avons résisté à toutes les propositions qui impliqueraient un partage de territoire parce que les territoires qui ont été concédés à l'Angleterre pouvaient être de ceux dont la possession par nous aurait pu éveiller les soupçons de la France. Mais les intérêts de l'Angleterre en Orient sont des intérêts matériels tandis que ceux de la France en Orient, en Syrie sont d'une nature sentimentale, résultant de la tradition, et malgré tout le respect que j'ai pour eux, ils ne doivent pas nous faire oublier les nôtres qui sont plus substantiels.

La Russie s'est prévalue de l'état de désorganisation de la Turquie pour en tirer le parti le plus avantageux possible pour elle. Nous, sans la blâmer de ce qu'elle avait fait, nous avons dit purement et simplement ceci : il y a en Asie assez de place pour la Russie et l'Angleterre. Nous n'avons pas encouru une responsabilité inutile, mais nous avons évité celle de laisser à nos successeurs un empire diminué et affaibli. La prise de possession de Chypre ne constitue pas un mouvement méditerranéen, mais simplement une mesure adoptée par l'Angleterre pour sauvegarder l'empire et la paix.

Bien des détails ne peuvent être communiqués jusqu'à ce que l'application du traité ait été faite. L'occupation de Chypre et l'encouragement qui en résulte à resserrer et rendre plus intimes les relations entre l'Angleterre et la Turquie ne sont pas des actes qui puissent provoquer la guerre, et quoique nous n'ayons aucune raison de redouter la guerre, nous ne devons pas non plus compter sur nos flottes et nos armées au point de devenir provocateurs. Nous comptons surtout sur l'entreprise que l'Angleterre est sur le point de commencer.

Ce discours est interrompu souvent par les applaudissements de la Chambre.

Lord Granville prend la parole.

Lord Granville déclare réserver les critiques qu'il a à faire au traité jusqu'à ce que le protocole soit soumis à la Chambre: mais jusqu'à présent les mauvais gouvernement de la Turquie et surtout l'oppression dont il rendait victimes les chrétiens, constituait un danger général, grave. Ce danger ayant été écarté grâce au concert européen, l'orateur a à se plaindre de ce que les intérêts de la Grèce ont été méconnus. Lord Beaconsfield a exprimé l'espoir que la Turquie deviendra florissante, mais alors ce sera comme à la façon de Spendthrift (?) qui se laisse dépouiller de la majeure partie de son patrimoine pour être plus à l'aise,

Lord Granville blâme la convention secrète conclue avec le prince Schouvaloff.

Quant à Chypre, il ne croit pas que sa possession puisse rien ajouter aux moyens de défense du canal de Suez, mais en revanche, elle entraîne à des dépenses et à des responsabilités que ne compenseront pas, de bien s'en faut, les avantages.

Lord Derby approuve ce qui a été fait en Europe. Il se demande, au sujet de Chypre, en quoi sa possession pourra servir à l'Angleterre. Lorsque le noble lord a quitté le cabinet la raison qui l'y a décidé était la détermination prise de s'assurer une station navale dans la méditerranée orientale et de s'emparer dans ce but de Chypre en même temps que d'un point sur la côte d'Assyrie au moyen d'une expédition de l'Inde conduite secrètement et sans le consentement du Sultan. La responsabilité que l'on assume à l'égard de Chypre n'est pas en rapport avec le profit qu'on en pourra tirer. Le marquis de Salisbury, répond pour défendre le gouvernement que lord Derby n'a pas suffisamment tenu compte de la part prise par l'Autriche dans les nouveaux arrangements. Si la Turquie est maintenant taillée en pièces, il n'en est pas moins vrai que la Russie ne sera pas maîtresse du Bosphore. Il conteste l'exactitude de la déclaration de lord Derby au sujet de la décision d'une expédition secrète. L'Angleterre n'aurait pas pu conserver l'Inde si l'on eût permis à la Russie d'établir un gouvernement sur le Tigre et l'Euphrate. Le gouvernement Anglais a pris une mesure de sureté pour sauvegarder la paix future de l'Europe.

Lord Derby maintient formellement l'exactitude de sa déclaration.

Lord Salisbury croit que la mémoire trahit son contradicteur.

Après quelques observations des lords Northbroot, Craubrook et Kimberley, le sujet étant épuisé, la séance est levée.

DERNIERE HEURE

Paris, 19 juillet, soir.

Le bruit d'un mouvement diplomatique portant sur les ambassadeurs et chefs de légation est démenti.

On dément également qu'il ait été question de réunir les Chambres pour leur soumettre le traité de Berlin.

Conformément à la Constitution, le aréchal ratifiera le traité.

Valenciennes, vendredi, 5 h. s.

La nuit a été calme. La situation s'est améliorée, grâce aux mesures prises ; cependant de nombreuses bandes continuent à parcourir le pays en essayant de débaucher les travailleurs.

Marseille. 19 juillet, soir.

Le tribunal a condamné M. des Isnards à 100 fr. d'amende et renvoyé les autres des frais de la poursuite.

Rome, 19 juillet, s.

Une convention vient d'être établie entre le Vatican et la Turquie ; elle préviendra toutes les difficultés.

Il est question d'envoyer un nonce qui aurait juridiction sur les évêques de Prusse.

Londres, 19 juillet, s.

L'Amirauté anglaise a ordonné la formation pour Chypre d'une escadre de 9 cuirassés.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. *Dépêche de l'Observatoire de Paris.* Paris 19 juillet 1 h., soir. — Hauteur du baromètre. Bordeaux, Marseille, 768; Brest, Paris, Strasbourg, Cherbourg, 770. Baisse très-légère mais générale du baromètre. Le temps pourra devenir orageux, surtout dans l'Ouest.

Situation à Lille le 19 juillet. — Baromètre, forte hausse, *beau fixe*. Temps doux. Vent N.-E. Thermomètre, 8 h. matin, plus 18 0/10; 10 h., plus 21 5/10; midi, plus 22 5/10 ; 2 h. plus 27 0/10. — D. Q. le 22.

COMMERCE

MARCHE LINIER

LINS DE PAYS. — Peu d'affaires sur place, prix sans changement. En campagne, la présence de quelques acheteurs qui s'attendaient à de bas prix, a relevé les prétentions des vendeurs et on n'a presque rien traité. — ÉTOUPES DE PEIGNAGE. — Il s'est vendu quelques lots de Russie dans les qualités moyennes. — LINS DE RUSSIE. — Transactions toujours limitées, prix sans changement. — FILS. — Affaires très-difficiles, tendance en faveur des acheteurs. — FILS DE JUTE. — Demande meilleure, les acheteurs consentiraient à payer des prix un peu plus élevés, mais les filateurs refusent de passer des traités importants dans ces conditions parce que les prix ne sont pas rémunérateurs. — TOILES. — Un peu plus d'affaires, sans grande animation.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — Etat des quantités de lins, fils et toiles importées et exportés pendant la 1re décade du mois de juin 1878. — Importations. — Lin teillé, étoupes 75.077 k., fils de lin 34.681, toiles de lin 10.182. — Exportations. — Lin teillé, étoupes 121.816 k., fils de lin 21.028, toiles de lin 97.

PORT DE DUNKERQUE. — Importation et exportations de matières textiles du 9 au 15 juillet 1878. — Importations. — Lin 1.098.100 kil., jute 338.965, étoupe 178.689, toiles de lin 2 830. — Exportations. — Fils de lin 220 k., fils de jute 5 594, toiles de lin 1 028.

NOUVELLES DE LA RECOLTE

On arrache les lins presque partout; la vente des lins sur pied est difficile, mais les détenteurs maintiennent leurs prix.

MARCHÉS BELGES

Toujours peu de lins sur les marchés, prix stationnaires. (*Journal-Circulaire*)

MARCHE D'ANVERS du 18 juillet

CAFÉS. — On a traité 400 sacs Haïti du Cap tels quels, à 43 1/2 cents acq.; 114 sacs Haïti du Cap, sains, à 44 1/2 cents acq.; 100 sacs Haïti des Gonaïves, sains à 44 1/2 cents acq.; et 10000 sacs Santos, ordinaire à bon ordin. à 40 cents ent.

CÉRÉALES. — Marché calme et prix sans changement.

LAINES. — On a vendu aujourd'hui 50 balles laine en suint de La Plata.

PÉTROLE RAFFINÉ. — (Les prix ci-après s'entendent pour partie premier coût) :

Disp. blanc, selon nuance et quant.	Payé				Vendeurs			
	25	50	»»	»»	25	50	»»	»»
Juillet	25	50	»»	»»	25	50	»»	»»
Août.	»»	»»	»»	»»	26	50	»»	»»
Septembre . .	27	»»	»»	»»	27	»»	»»	»»
Septembre-Octo.	»»	»»	»»	»»	»»	»»	»»	»»
Octobre. . . .	»»	»»	»»	»»	»»	»»	»»	»»
4 derniers mois .	»»	»»	»»	»»	27	25	»»	»»
3 derniers mois	»»	»»	»»	»»	»»	»»	»»	»»

Marché en baisse.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du 18 Juillet, 6 heures soir

Huile de colza		Août	64 25 ..
Disponible	92 75 ..	Sept.-Oct.	62 75 ..
Courant	92 25 .	4 derniers	62 75 ..
Août	91 50 ..	Farines supérieures	
4 derniers	91 75 ..	Courant	62 .. ..
4 premiers	91	Août	62 25 ..
Huile de lin		Sept.-Oct.	.. .. ..
Disponible	77	4 derniers	61 .. ..
Courant	76 50 ..	M. Darblay	66 .. ..
Août	76 25 .	Blés	
4 derniers	75 50 5	Courant	30 25 50
4 premiers	74 50 ..	Août	29 25 ..
Spiritueux		Sept-Oct.	28 50 ..
Courant	59 50 .0	4 derniers	28 50 ..
Août	60 . ..	Seigles	
Sept.-Oct.	59 25 ..	Courant	18 50 ..
4 derniers	59 . ..	Août	18 .. ..
Stock 9900 pipes		Sept.-Oct.	.. .. ..
Circulation 23		4 derniers	18 25 ..
Sucres		Avoines	
N° 1 0/13 cour.	56 75 ..	Courant	20 50 75
N° 7/9 d.	63	Août	20 25 50
Blanc 3 cour.	66	4 dern.	.. .. ..
Août	66	Sept.-Oct.	19 18 75
Sept.-Oct.	62 25 ..		
4 derniers	63		
Raffinés 134 50 à 145 ..			
Farines 8 marques			
Courant	64		

MARCHE AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 18 JUILLET 1878

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix 1re q.	par kilogr. 2e q.	3e q.	Prix extrêmes.	
Bœufs....	2806	341	1.82	1.66	1.46	1.42	1.85
Vaches...	661	249	1.66	1.38	1.24	1.20	1.78
Taureaux.	111	433	1.55	1.45	1.34	1.30	1.58
Veaux.	1351	80	1.93	1.70	1.50	1.44	2.05
Moutons	21.618	20	2.06	1.86	1.70	1.40	2.15
Porcs gras	3.542	87	1.66	1.50	1.34	1.30	1.64
Maigres.	29	95	1.30	....	....	1.15	1.45

peaux de moutons: rasées, 1 .. à 5 ..; en laine de fr.. 4 ...

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

18 jui let — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	92 75	Spiritueux	59 50 . 60
id. en tonnes	94 75	Farines 8m	64 25 .. .
id. épurée	102 75	Supérieure	62 25 .. .
Huile de lin en f.d.	77 .	Suif	91 .. .. .
id. en tonnes	79 ..	Cafés Java	230
Suc. 100 k. 88 s.d.	63 ..	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	56 75	Haïti	210
id. blanc 3 c.	65 75	Rio	120
Raffin. bonn. sorte	143 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	145 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	12 50 .	Trinité	165
id. raffinerie	14 . .	Caraque	200 à 400

PARIS, 19 juillet. — *Dépêche de 3 heures.*

Colza courant	93 25	Sept-Oct.	59 50
août	92 25	Suc. 88° d., 10/13	56 60
4 premiers	92 50	» 7/9 disp.	62 60
4 derniers	91 75	» bl. n° 3 cour.	66 25
Lin courant	77 »»	4 derniers	62 40
Août	76 75	Farines 8 m., c.	64 75
4 derniers	76 »»	août	65 »»
Spiritueux cour.	60 »»	Sept-Oct.	62 25
Août	60 «»	Marque Darblay	66 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.		Cts du 19 juillet	
Courcelles-Ls	650	»»	»»»	»» »»
Crespin-lez A	95	»»	»»»	»» »»
Marly . . .	350	»»	»»»	»» »»
Annœulin-D.	60	»»	»»»	»» »»
St-Aldegonde	»»»	»»	»»»	»» »»

19 juillet	Huiles l'hectolitre		Graine l'hectolitre		Tourtx l'hectolitre	
Colza	87	.. ..	..	.. ..	..	.. ..
Colza épurée	93	.. ..	..	.. ..	..	.. ..
Œillette b. g.	..	.. ..	..	.. ..	..	.. ..
Lin g. pays	..	.. ..	..	.. ..	..	.. ..
Lin g. étran.	70	50 ..	..	.. ..	..	.. ..
Caméline	..	.. ..	..	.. ..	..	.. ..
Chanvre	..	.. ..	..	.. ..	..	.. ..

COURS des SUCRES et du 3/6 du 19 JUILLET

SUCRES	Cours officiels		Cours comm.		Offert.		Demandé	
Sucre indigène 88 degré	55	25	55	25	..	..	..	..
» » 7 à 9	61	75	61	75	..	..	..	..
» en pain, 6 k. n° 1	150	..	..	..	..	..	..	..
Sucre n° 3	..	..	..	..	..	..	..	..
» indigène n° 3...	..	..	..	..	..	..	..	..
3/6 betterave, disponib.	63	..	..	..	..	..	..	..
» » courant.	54	50	..	..	..	..	..	..
» fin 1re qualité dispon.	58	.	58	50	..	..	..	..
courant.	58	50	..	..	58	75	58	50
» Mélasse disponible..	58	50	..	.	58	..	58	50
» A livrer 4 premiers..	58	..	..	..	..	..	..	..
» » 4 janvier....	..	..	..	..	..	..	..	..
» » 4 d'été.....	59	50	..	..	..	..	..	..
» » 4 derniers...	57	..	..	..	..	..	..	..
» » 2 prochain..	59	50	..	..	..	..	..	..

MARCHE D'ORCHIES du 15 juillet — Blé bl. 1re qual. 25 60; 2e qual. 22 80; 3e qual. 20 »». Blé gris 1re qual. »» »» ; 2e qual. »» »» ; 3e qual. »» »»; seigle 1re qual. 14 25; 2e qual. 13 25; Avoine 1re qual. 10 50 à »» »»; 2e qual. 09 »» à »» »»; 3e qual. 7 50 à »» »»; Fèves, 18 »» à 19 50: Colza 23 »» à 27 »»; Graine de lin 25 »» à 26 »» ; Cameline 18 »» à 21 »» ; Chanvre »» »» à »» »».

MARCHÉ D'ARMENTIERES du 15 juin

Quant.		Prix moyen.		
17 Froment.....	l'hectolitre.	23 32	à »»	»»
.. Horgeons		»»	»»	»»
Fèves		»»	»»	»»
Féverolles		»»	»»	»»
Pois		»»	»»	»»
Avoine		»»	»»	»»
Seigle		»»	»»	»»
18000 Pommes de terre	les 100 k.	8	»»	»»
10000 Œufs.	le cent.	9 50	»»	»»
7000 Beurre	le kilogramme	3 20	»»	»»

BERGUES, marché du 15 juillet. — Blé nouveau, »» »» Blé froment, 22 84; Blé roux, 20 91; Blé, 1re qualité, »» »»; Blé, 3e qualité, »» »»; Seigle, — — Orge, »» »» ; Avoine, 10 57 ; Fèves, 20 91; Haricots, 26 —; Pois jaunes, — — Pois bleus, — —; Vesces, — —Œillette, — — Cameline, — — Graine de lin, — — Colza d'hiver, — — Pommes de terre, » —; Fromage vieux, 60 56 Beurre en bloc, 1re q 3 50: Idem, 2e q. » »» ; Idem, 3e q. ; » »» Beurre, le kil., en pièce, 3 05 Œufs, le cent., 09 10; Lin, le kilo et demi, 2 10.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois			
Escompte.			
Amsterdam. . . .	206 .[.	206 1/4	4 0/0
Allemagne	122 1/4	122 1/2	4 0/0
Trieste	213 .[.	214 .[.	4 0/0
Vienne	213 [.	214 .[.	4 0/0
Lisbonne	544 .[.	546 .[.	4 0/0
Madrid	497 1/2	498 1/2	4 0/0
Saint-Pétersbourg .	268 [.	269 .[.	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam. . . .	205 3/4	206 [.	4 0/0
Allemagne	121 7/8	122 1/8	4 0/0
Trieste	213 .[.	214 .[.	4 0/0
Vienne	213 .[.	214 [.	4 0/0
Lisbonne	544 .[.	546 .[.	4 0/0
Madrid	499 .[.	500 .[.	4 0/0
Saint-Pétersbourg. .	268 [.	270 .[.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois			
Londres	25 15 .[.	à 25 20 .[.	— 3 1/2
Belgique	1/8 p.	à .[. p.	2 1/2
Italie	07 1/4 p.	à 07 1/2 p.	— 5 0/0
à courte échéance			
Londres	25 10 .[.	à 25 15 .[.	— 3 1/2
Belgique. . . .	1/8 p.	à 1/4. p.	— 2 1/2
Italie.	07 1/4 p.	à 07 1/2 p.	— 5 0/0

Correspondance Financière
DE LA BANQUE NATIONALE

Place Vendôme, 10, Paris

Bourse du 18 juillet

On est un peu revenu de la surprise d'hier, et les rentes françaises se négocient avec un peu plus de calme.

Les cours au début étaient même beaucoup plus faibles, et la journée semblait s'annoncer mal; mais on n'a pas tardé à venir à la rescousse et la fermeté du marché a été rétablie.

Le 3 0/0 a débuté à 77.35 et fait 77.50.

Le 5 0/0 était offert à l'ouverture à 114.50, on l'a ramené à 114.90, puis il a dû fléchir de nouveau à 114.70.

Quant au 3 0/0 nouveau, dit amortissable, les cours sont nominaux; car puisque les demandes hier étaient plus nombreuses que le stock offert, ce qui a produit le cours fantaisiste de 87 fr., il faut admettre que les transactions opérées aujourd'hui ne sont plus que spéculatives et que le prix de 84 fr. est encore un cours de convention.

A part les propos suscités par l'écart inattendu des fonds anciens avec le nouveau, la Bourse est généralement calme et les affaires tendent sensiblement à diminuer. Les vacances commencent en fait et, par suite, la stagnation.

Les valeurs ottomanes elles-mêmes ont une tenue un peu peu plus modeste.

Le turc est à 16.85, la Banque ottomane à 530.

Dans ces prix-là on peut réfléchir et calculer.

Les fonds étrangers sont immobiles.

Le Hongrois cote 79 5/8;

Le Florin 66 ;

Le Russe 5 0/0 1877 est à 86 1/2.

Le taux de capitalisation de nos rentes ne justifie pas celui des fonds russes.

Les institutions de Crédit sont très-bonnes, mais sans grand mouvement.

La Banque de Paris est à 703.

Le Crédit foncier se tient à 850.

Le Crédit lyonnais a touché 710.

Les actions nouvelles du Crédit foncier français sont seules cotées aujourd'hui, en fait 472; énoncer ce cours, c'est dire qu'il faut au moins s'attendre à 28 fr. de hausse, car le pair doit nécessairement être coté.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 14 juillet 1878.

Sommes versées par 444 déposants, dont 154 nouveaux. Fr. 23.022,..

51 demandes en remboursement. 13.543,05

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Achille Delattre et Paul Réquillart, directeurs.

La neuvième série de l'*Encyclopédie Populaire* (1) publiée, sous la direction de M. Pierre CONIL, par la Maison POUSSIELGUE Frères, rue Cassette, 15, à Paris, vient de paraître. Cette série donne sur le *Café* des détails on ne peut plus complets dans leur concision ; renseigne sur les *Caisses d'Amortissement, d'Assurances en cas d'accidents, des Dépots et Consignations, d'Epargne, de retraite*, etc. : publie la géographie complète de la *Nouvelle-Calédonie*, et enregistre de nombreux documents inédits sur cette colonie ; les mots *Californie, Canal, Canon* (important), *Capital, Caricature* (Presse), *Carrière*, etc., etc., offrent un ensemble de renseignements précieux et peu connus. — BIOGRAPHIES : Callot, Calmon, Calvin, Cameron, Camphausen, Canrobert, Cassagnac, Carlos, Carnot, etc., etc. Le succès de cette *Encyclopédie de poche*, pour ainsi dire, s'affirme chaque jour davantage ; nous la recommandons, de nouveau, à nos lecteurs. La demander à tous les libraires.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176 Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main, *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais *à tous les emprunts.* **Encaissement gratuit de tous les Coupons.** 1575

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCES.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mél